

N/REF : 6/02/2025 17H15 C:000053 I:02360
V/REF : AC/C12157
V/Email reçu le Jeudi 06/02/2025 à 17H15

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. MAL
IMMEUBLE : RES.LE MAIL -MAL
20/20B/20T, AVENUE DU MAIL
.
35310 CHAVAGNE

Rennes, le 04 Janvier 2026

Référence Marché: 024071-ELT-002

LOCALISATION : ALLEE 20 T MAIL - MME KUANZAMBI MATILDE 06 58 00 94 40
LOGEMENT N° 013793, PORTE N°31, 3° ÉTAGE, TYPE 5

MOTIF : EN LIEN AVEC COMMANDE CONSUEL
TRAVAUX NÉCESSAIRE DE MISE EN SÉCURITÉ ELEC A L'OBTENTION DU CONSUEL

Donneur d'ordre : Mme M LEROUX

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 26/05
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
LOCATAIRE ABSENTE MALGRÉ PRISE DE RDV
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL
INTERVENTION REPROGRAMMÉE LE 04/06

INTERVENTION DU 04/06
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
DIAGNOSTIC NON FAISABLE CAR LA LOCATAIRE NE VEUT PAS DEPLACER SES MEUBLES.
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

INTERVENTION DU 12/12
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DES INSTALLATIONS
CONSTAT : AUCUN TRAVAUX NÉCESSAIRE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 18/12/25 à 16H35 Mme M. LE ROUX
LE LCOMPTER Email envoyé le 04/06/25 à 14H29 Mme M. LE ROUX

04/06 : MSG REP

LE LCOMPTER Email envoyé le 28/05/25 a 10H28 Mme M. LE ROUX

LE LCOMPTER Email envoyé le 28/05/25 a 10H26 Mme A. CATALDI

16/05 : MSG REP

NR LGESTION Email envoyé le 07/03/25 a 17H35 Mme M LEROUX

0703 : NOUS RESTONS EN ATTENTE DU RAAT POUR RÉALISER CE CONSUEL, SI CETTE DEMANDE EST TOUJOURS D'ACTUALITÉ, MERCI DE NOUS TRANSMETTRE LE DIAGNOSTIC ET NOUS PRÉCISER LES ACCES AU LOGEMENT (PASS CHANTIER, COORDONNÉES NOUVEAU LOCATAIRE). MERCI
Suite a donner : OUI. Le 12/05/2025 a 13:37

Suite a donner : OUI. Le 26/05/2025 a 13:40

Suite a donner : OUI. Le 04/06/2025 a 08:25

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MOE001-H(s) Electricien Hors BPU	1	46,00	46,00
1,00	DEP002-Dépl.<35km de l'ag.Aig.Tvx hs BPU	1	25,00	25,00
	TOTAL H.T.			71,00
	T.V.A. a 10,00%			7,10
	TOTAL T.T.C.En EURO			78,10

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 28 Février 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.